Nations Unies E/CN.9/2015/NGO/2

# Conseil économique et social

Distr. générale
23 décembre 2014
Français
Original : anglais

**Commission de la population et du développement**
**Quarante-huitième session**
13-17 avril 2015
**Débat général sur l'expérience nationale en matière de population sur le thème « Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris dans le programme de développement pour l'après-2015 »**

## Déclaration présentée par Women Deliver, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fond par les services d'édition.

14-67528 (F) 200215 030315

Merci de recycler

## Déclaration

## Investir en faveur des filles et des femmes : tout le monde y gagne

Imaginez un monde où aucune femme ne mourrait en donnant la vie, où nul ne naîtrait avec le VIH, où chaque fille pourrait aller à l'école et recevoir une éducation de qualité, et où chacun, y compris les filles, les femmes et les jeunes, serait en mesure de s'épanouir pleinement. Ce monde est à portée de main, si nous le voulons.

À l'heure actuelle, le monde tel que nous le connaissons et tel que nous l'imaginons est le théâtre de profonds changements. Les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont en train de négocier les derniers éléments du programme de développement pour l'après-2015. Des instruments directeurs tels que le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et les objectifs du Millénaire pour le développement sont repensés, réexaminés et redéfinis, et les pays mènent une réflexion sur les progrès accomplis et les défis à relever. Nous devons garantir que le nouveau cadre de développement profite aussi bien à la population qu'à la planète, qu'il accorde la priorité à la santé, aux droits et au bien-être des filles et des femmes, et qu'il intègre la question de la santé et des droits en matière de sexualité et de procréation pour tous.

Les deux dernières décennies ont montré qu'investir en faveur des filles et des femmes est payant, comme en témoignent les avancées considérables réalisées dans certains domaines. Toutefois, des difficultés persistent et les progrès ont été inégaux d'une région à l'autre et à l'intérieur des pays.

Chaque jour, 800 femmes meurent encore pendant la grossesse ou l'accouchement, tandis que des milliers d'autres souffrent de lésions ou de maladies durables; 225 millions de femmes ont toujours des besoins non satisfaits en matière de contraception moderne, ce qui limite leurs perspectives; bon nombre de filles ne terminent jamais leurs études secondaires, et pour des millions de femmes l'accès aux financements, à la terre et aux ressources naturelles demeure un rêve lointain.

Pour remédier à ces inégalités, il faut s'attaquer à la racine du problème : les filles et les femmes ne sont pas considérées comme dignes des mêmes droits que les garçons et les hommes. Non seulement la discrimination et la violence à l'égard des filles et des femmes représentent des violations des droits, mais elles entravent aussi considérablement leur pleine participation, au même titre que les autres citoyens en bonne santé, à la vie de la collectivité. Si les droits fondamentaux sont universels, ils doivent s'appliquer de la même manière aux hommes et aux femmes.

Les femmes donnent plus que la vie. Elles se consacrent à elles-mêmes, à leur famille, à la société et à la nation. Pour ce faire, elles ont cependant besoin de bons services de santé, notamment en matière de sexualité et de procréation. Il faut qu'elles puissent accéder à un enseignement de qualité et poursuivre leurs études. Enfin, elles doivent être autonomes sur le plan économique. Lorsque ces besoins fondamentaux auront été pris en compte et qu'elles seront à même d'exercer leurs droits, les femmes pourront s'épanouir pleinement et le monde tirera profit de l'immense potentiel inexploité que représente aujourd'hui la population féminine.

Des filles et des femmes en bonne santé, instruites et autonomes sont indispensables au développement durable et elles doivent jouer un rôle central dans la réalisation de ses objectifs. Ceux-ci ne pourront être atteints si une attention particulière n'est pas portée aux filles et aux femmes. Elles sont tout simplement d'une importance cruciale pour l'instauration d'un monde sain, pacifique et prospère.

Cela signifie que les besoins et les droits des jeunes doivent également être pris en compte dans les objectifs de développement durable. Nous le leur devons, et nous nous le devons à nous-mêmes. Prompts à s'adapter, les jeunes sont des innovateurs, des inventeurs, des dirigeants et des acteurs du changement. Ainsi que l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport de synthèse récent sur le programme de développement pour l'après-2015 : « Nous devons passer le flambeau aux jeunes : c'est à eux qu'il reviendra de mettre en œuvre, jusqu'en 2030, le nouveau programme de développement durable. » Ils veilleront à ce qu'il ne s'agisse pas d'une simple formalité. Leurs possibilités, leurs besoins et leurs choix, y compris en matière de procréation, définiront le développement et permettront de réaliser l'avenir que nous voulons. N'oublions pas que les jeunes sont nombreux : on compte 3 milliards de personnes de moins de 30 ans, tandis que la population âgée de 10 à 24 ans s'élève à 1,8 milliard. Il s'agit de la jeune génération la plus nombreuse de l'histoire et elle représente à nos yeux des milliards de chances de progrès.

Si des avancées considérables ont été accomplies depuis l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant il y a 25 ans, les enfants et les jeunes du monde entier connaissent encore la violence, le mariage d'enfants, la traite des personnes, les grossesses non désirées et le chômage, et sont privés de leurs droits fondamentaux, notamment l'accès à l'éducation et à la santé et aux droits en matière de sexualité et de procréation. Nous savons que pour résoudre ces problèmes, il est nécessaire d'investir en faveur des adolescents et des jeunes, en particulier dans les domaines de la santé, de l'éducation et de l'emploi. C'est là une condition indispensable pour leur permettre de mener la vie qu'ils souhaitent et de contribuer à la société, mais aussi pour réaliser le développement durable d'une manière générale.

Il convient de noter que les jeunes doivent être plus que des bénéficiaires passifs des investissements. Ils sont des partenaires indispensables au développement. Il est essentiel de faire entendre leurs voix : ils disposent d'un siège à la table des discussions et participent à la vie politique, y compris aux négociations en cours concernant les objectifs de développement durable. Leurs besoins doivent être pris au sérieux, et ce à tous les niveaux.

Alors que nous sommes réunis au sein de la Commission de la population et du développement, que l'examen de la suite à donner à la Conférence au-delà de 2014 est terminé, et que les négociations en faveur d'un nouveau cadre de développement – les objectifs de développement durable – touchent à leur fin, le moment est venu de mettre en commun nos expériences, de reproduire et de transposer à une plus grande échelle les mesures qui ont fait leurs preuves, d'appliquer de nouvelles technologies et de mettre au point de nouveaux mécanismes et partenariats.

En investissant dans l'égalité des droits, l'autonomisation économique, la santé et l'éducation des filles, des femmes et des jeunes, nous n'accomplissons pas seulement un devoir, nous effectuons un investissement intelligent dans l'avenir que nous voulons et dans un monde plus équitable pour tous.